



Voilà pourquoi JE SERAI EN GRÈVE LE 9 AVRIL

PSA MULHOUSE

Les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires appellent tous les salariés, les retraités et les privés d'emplois, du privé et du public à l'action et à la grève le 9 avril prochain.

Elles veulent faire converger les revendications qui s'expriment dans de nombreux conflits sociaux actuels pour les salaires, les conditions de travail ou l'emploi, dans la Santé, la Poste, les transports routiers, le commerce, la chimie, la métallurgie - comme à PSA-Mulhouse le 23 mars ou PSA Sevelnord ensuite - ... et elles veulent exiger en même temps l'abrogation de la loi Macron qui réduit le Code du travail et nos droits à quasi rien ; loi qui sera soumise au vote au Sénat fin avril.

Depuis des années on se serre la ceinture : les emplois, les retraites, les salaires, les conditions de travail, le service public se dégradent. Mais le gouvernement et le patronat en veulent encore plus et préparent avec les lois Macron I et Macron II, des reculs encore plus graves.

Pourtant de l'argent pour que tout le monde vive mieux, il y en a... mais pour les actionnaires et pas pour les salariés ! Les entreprises du CAC 40 ont réalisé + 30 % de profits en 2014, soit 60 milliards d'euros. Les patrons, les directeurs et hauts cadres s'augmentent : de 86% chez PSA, 167% pour le PDG de Renault, 43% pour les dirigeants de la banque postale. Le PDG de LVMH touche l'équivalent de 907 années de Smic, celui de Lagardère, 888 années. Le nouveau PDG de Sanofi s'octroie 4 millions pour son entrée en fonction...

Ce que gouvernement et patronat préparent :

Dans la loi Macron I fin avril

- Avec la loi Macron, le gouvernement supprime l'article 2064 du code civil, ce qui permet de faire accepter petit à petit aux salariés des contrats qui ne seront plus régis par le code du travail ou les conventions collectives. Le salarié sera sans aucun droit.
- Les patrons pourront licencier plus vite et avec moins de risques.
- L'extension du travail du dimanche au secteur du commerce, sans obligation légale de majoration salariale, sera ensuite étendu à tous.
- Le travail de nuit maquillé en travail de soirée jusqu'à minuit ne sera plus soumis à majoration.
- Les tribunaux des prud'hommes seront

remplacés par une justice patronale expéditive.

- L'inspection du travail sera mise au pas et la délinquance patronale encouragée.
- Le médecin du travail n'aurait plus l'obligation de trouver un aménagement de poste pour le salarié, ce qui ouvrirait la porte à son inaptitude et donc à un éventuel licenciement.
- La dépénalisation du délit d'entrave protégera un peu plus les patrons et moins les salariés.

ET dans la loi Macron II, prévue cet été....

- **Supprimer le CDI**

Lors des futures rencontres avec les syndicats à partir du 3 avril, le Medef veut imposer un "contrat

de projet", un CDI à durée déterminée qui prend fin quand un projet est achevé. Il veut également faciliter le licenciement des CDI au simple motif d'une baisse du chiffre d'affaire ou de la perte d'un marché pour l'entreprise.

- **Baisser les salaires et augmenter les horaires**

En échange d'un supposé maintien des emplois, les patrons pourraient flexibiliser à leur convenance les salaires et les horaires.

- **Supprimer les 35 H, les majorations et les primes**

Le gouvernement veut élargir la possibilité d'imposer des accords de compétitivité aux entreprises qui ne sont pas en difficulté et, à travers ça, remettre en cause les 35 H, la durée et les horaires de travail, tout comme les majorations et les primes.

- **N'accorder la retraite à taux plein qu'à 67 ans**

En faisant des chantages sur les retraites complémentaires, le Medef exige que les salariés ne puissent pas toucher leur retraite complète avant 67 ans.

- **Restreindre gravement les droits et la protection syndicale**

Le gouvernement veut regrouper le CHSCT, le comité d'entreprise et la délégation du personnel en "conseil d'entreprise", supprimer les droits du CHSCT à poursuivre les patrons en justice pour la protection de la santé des salariés, diminuer les heures de fonctionnement des militants, mettre les organisations syndicales sous la coupe de l'employeur, afin qu'elles ne servent qu'à appliquer la politique patronale. Le gouvernement et le patronat prévoient de ne plus accorder de représentation syndicale aux salariés des petites entreprises.

Ils ne s'arrêteront pas si on ne les arrête pas : assez de la flexibilité à outrance, des samedis gratuits et obligatoires, des overtime et des journées à rallonge.

La journée du 9 avril doit être une suite au débrayage du 23 mars à 500, la première étape du retour des travailleurs dans la rue pour dire tous ensemble : il y en a ras le bol de la rigueur pour les travailleurs et leurs familles et pas pour les patrons, les riches et les banquiers...

**L'austérité ça suffit !
Le changement c'est maintenant
et dans la rue**

Tous en grève le jeudi 9 avril

Manifestation à Mulhouse à 15 H 30

Place de la Bourse